



REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE FIRMINY 2019

Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton .

Son application est sous la responsabilité des juges arbitres, **M. Gilles DOSSETTO**, Juge arbitre principal, et de **M. Bernard BOURET**, Juge arbitre Adjoint.

Le tournoi est autorisé par la ligue Rhône Alpes et la Fédération Française de Badminton : **N° en cours**

Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les juges arbitres peuvent disqualifier tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le tournoi se déroulera **les 23 mars et 24 mars 2019** à Firminy, aux gymnases de la Tardive et de Sous Paulat

Licenciés concernés :

Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de Badminton et en possession de sa licence compétition au **2 mars 2019**.

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors classés **N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9** au 3 mars 2019 et **Vétérans** licenciés à la Fédération Française de badminton. Pour les vétérans, les organisateurs se réservent le droit de les intégrer aux tableaux seniors en cas de nombre insuffisant.

Le tournoi est ouvert aux **minimes, cadets, juniors pouvant jouer en catégorie sénior**.

Tableaux proposés, mode de compétition :

Tableaux proposés : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte.

Le samedi 23 mars se joueront les tableaux de simples et de mixtes, jusqu'aux finales incluses.

Le dimanche 24 mars se joueront les doubles.

Les tableaux comporteront :

Une phase en poule de 3 ou 4 selon le nombre d'inscrits avec 2 sortants.

Une seconde phase en élimination directe

Ou une poule unique de 4 ou 5 en fonction du nombre d'inscrits.

Les mixtes pourront débiter dès le samedi matin.

Les organisateurs en accord avec le(s) Juge(s)-arbitre(s), se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi, et de regrouper les séries dans un même tableau ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Modalités d'inscription :

Les joueurs ne pourront s'inscrire **le samedi que sur un seul tableau : Simple ou Mixte**

Les tableaux seront élaborés par séries, sur la base du CPPH, afin de garantir un niveau cohérent dans chaque série.

Pour chaque paire, l'inscription doit se faire dans la catégorie du meilleur classement des 2 joueurs.

Au 9 mars 2019 (date du tirage au sort, prise en compte du classement au jeudi 7 mars) les joueurs qui se seront sous inscrits, seront d'office inscrit dans leurs séries de CPPH.

Nombre maximum de participants et critère qui sera appliqué en cas de surnombre :

Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits (par ordre d'arrivée), une liste d'attente sera constituée. Le non règlement des inscriptions pourra être un critère de ne pas prendre en compte ces dernières.

Date limite d'inscription :

Le 02 mars 2019

Mode d'inscription et de paiement :

La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant le : **02/03/2019, par mail :**
inscriptiontournoifirminy@laposte.net

Le montant sera de **17€** pour 1 tableau et **20€** pour 2 tableaux.

Les chèques devront être libellés à l'ordre du **B.C.F.** et envoyés à :

BREUIL Béatrice, 1 Rue Chanzy 42700 FIRMINY

les virements sur le compte bancaire suivant en notifiant
à **inscriptiontournoifirminy@laposte.net**
IBAN : FR76 1426 5006 0008 0031 8051 583
BIC : CEPAFRPP426

Tirage au sort :

Le tirage au sort aura lieu le **9/03/2019**. Passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, certificat de travail...)

Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la F.F.Bad par les organisateurs et le Juge Arbitre au 9 mars 2019.

Déroulement du tournoi :

Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.Bad est exigée sur les terrains.

Les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur la convocation le matin et 30 minutes avant à partir de 12 heures.

Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et le juge arbitre et devra attendre l'accord de ce dernier. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par les juges arbitres, et ce quel que soit le niveau de la compétition.

Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps.

Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.

Réclamation :

Seul le responsable d'un club le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable

Mode de fourniture de volant, marque, volant officiel :

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Babolat 2 pour les N et du Babolat 4 pour les autres série, en vente dans la salle.

Mode d'arbitrage :

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).

Temps de repos minimum :

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 min quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Les Juges-Arbitres pourront accorder un repos plus long si cela leur paraît nécessaire.

Temps d'échauffement :

Sur le terrain, le temps d'échauffement est de 3 minutes (test des volants compris).

Volants touchant un obstacle au-dessus du terrain :

Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes ...) sera compté comme "faute" durant l'échange, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.

Sur les terrains :

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés par la table de marque devant disputer leur match, les juges Arbitres et les coachs (2 personnes maximum par ½ terrain assis sur les chaises prévues du côté de leurs joueurs).

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Forfaits :

Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier :
Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37 Route du Vercors 38500 St Cassien

Droits à l'image :

Photos et vidéos peuvent être pris durant le tournoi et diffusées sur différents médias. Si vous ne voulez pas être sur ces supports, merci de nous le signaler lors de votre inscription et/ou à la table de marque.

Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en respectant ce règlement, contribueront à la réussite du tournoi

JA Principal : Gilles DOSSETTO

JA Adjoint : Bernard BOURET

Le 26 Décembre 2018

